



PÉPITE

Enduit à Froid Neutre

Revêtements Pépité

Fabrication de Pavés Pépité

PERFORMANCES



Résine méthacrylate bi-composant formulée avec les mêmes résines que nos enduits à froid certifiés, PÉPITE permet de réaliser les revêtements type Pépité, Micro Pépité ou pavés Pépité.

Ultra-résistant aux intempéries et aux conditions de trafic intense, PÉPITE est un enduit à froid spécialement formulé pour l'enrobage des granulats naturels et la fabrication de pavés décoratifs en résine.

PÉPITE n'est pas un produit de marquage et n'est pas certifié NF Équipements de la route.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Rapport d'Analyse du Cycle de Vie du produit réalisé et disponible

Une durabilité exceptionnelle du produit.

Sèche par catalyse sans émission de solvants.

APPLICATEUR

Forte durabilité testée sous 10 millions passages de roues avec charge de 65KN

Facilité d'application et rapidité d'exécution.

Forte antiglissance > 0.55

Existe en plusieurs granulométries et en plusieurs coloris.



DOMAINE D'EMPLOI PEPITE

CIRCULAIRE COULEUR DU 15 MAI 1996				
ALERTES	AFFECTATION DE L'ESPACE			VALORISATION DE L'ESPACE
En amont du point singulier en renfort SH	Voies cyclables	Espaces non circulés sauf exceptionnel ilôts, Terre-pleins centraux, accotements...	Usages réservés hors cycles, Voies spécialisées bus, ...	Places traversantes, Aires piétonnes,...
TOUTES COULEURS hormis rouge vif et vert	VERT	GAMME COULEURS ATTENUEES (tons clairs ou sombres) Brun, rouge foncé, gris, ocre		

CARACTERISTIQUES

Liant : Résine méthacrylate.
Durcisseur : 1,5%
Densité : 1,95 kg/l +/- 0.8 selon couleur.
Extrait sec : 85%
Temps de séchage : 20 à 60 mn.

CONDITIONS D'UTILISATION

Application manuelle avec spatule ou raclette.
Sur support bitumineux neuf ou ancien, propre et sec.
Hygrométrie maximum : 80%.
Température du support 5°C < T < 40°C.
Nettoyage et rinçage : Solvécol ou Solvéo.

CONDITIONNEMENT & STOCKAGE

20 kg.
Bidon métallique avec sache pour une gestion optimisée des déchets.
Produit sensible aux fortes chaleurs. Ne pas stocker sous les rayonnements directs du soleil.
Composant A : Produit solvanté et réactif, limiter le stockage à proximité des comburants.
Composant B : Peroxyde, produit comburant et irritant à ne pas stocker à proximité des matières combustibles.
Respecter scrupuleusement la réglementation sur les matières dangereuses.
Date Limite d'Utilisation Optimale : 4 mois dans son emballage d'origine, non ouvert.

SECURITE & ENVIRONNEMENT

Produit à usage professionnel.
Précautions à prendre avec le peroxyde.
Ne jamais ajouter de solvant.
Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.
Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) sur www.sar.fr

Contactez notre Service Commercial

serviceclients@sar.fr



Rue du Pâtis - ZA du Pâtis
Hameau de Ronquerolles
60600 Agnetz
T/ +33 3 44 50 82 20



RECOMMANDATIONS TECHNIQUES PEPITE

Produit :	Enduit à froid PEPITE, prêt à l'emploi. Dilution interdite. Composant A : Enduit à froid pâteux blanc ou neutre (bidon de 20 kg). Composant B : à mélanger au moment de l'application à raison de 1 à 1,5 % de peroxyde. 3 sachets de 100 g pour un pot de 20 kg de composant A en basse saison. 2 sachets de 100 g en haute saison (période chaude).
Granulats :	Granulats naturels de types marbres, granits, galets de mer, quartz... Granulométrie PEPITE (2.5/5mm) ou MICRO PEPITE (1.25/2.5mm). Granulats ayant subi les tests de dureté selon norme XP P 18-545. Le choix du granulats (dureté et taille) doit être adapté à l'usage. Consultez votre commercial.
Certification :	Aucune certification NF Équipements de la route pour les revêtements gravillonnés. Confronté aux mêmes contraintes que les marquages blancs certifiés, PEPITE est formulé sur la même base que les enduits à froid certifiés ce qui est un gage de qualité et de performance supplémentaire.
Destination :	Travaux spéciaux tels que aménagements décoratifs, aménagements de sécurités, pistes cyclables, terre-pleins centraux, zone 30,
Séchage :	Séchage chimique (polymérisation) par ajout de catalyseur juste avant l'application.
Température :	5°C < T < 40°C. Pour une qualité optimale du film, appliquer à une température > 10°C.
Hygrométrie:	< 80%.
Temps de séchage :	20 à 60 minutes suivant les conditions climatiques et la technique d'application.
Application enduit à froid:	Application recommandée à la spatule ou raclette
Application granulats :	Par gravité manuellement.
Nettoyage :	Solvant de nettoyage Solvécol ou Solvéo.
Support :	Chaussée hydrocarbonée propre et sèche. Attention aux pontages des fissures sur chaussées. La nature lisse, souple et riche en liant des joints de pontage ne permet pas de garantir une bonne adhérence des produits de marquage. Faire un test au préalable. Ne pas appliquer sur sol gelé, encrassé ou salé. Les anciens marquages épais doivent être rabotés. L'application sur support béton est déconseillée. À défaut, le préparer avec le primaire d'accrochage CPR14 pour assurer l'adhérence du produit à long terme.

MATERIEL



Spatule : Crantée (dents de scie) suivant le dosage de la finition attendue.

TYPE DE TRAVAUX

Neuf : Les dosages sont obtenus sur un support hydrocarboné avec une hauteur au sable (PMT) comprise entre 0,85 et 1,1 millimètres.

Pépité : suivant ouverture du support, ajustement du dosage 4 à 5 kg/m².

Micropépité : suivant ouverture du support, ajustement du dosage 2 à 4 kg/m².

Pose pavés Pepite : suivant ouverture du support, ajustement du dosage 2 à 4 kg/m².

Dans le cas d'enrobé < 15 jours, attendre la fin du ressuage ou procéder à un décapage de surface (grenailage ou hydrogommage).

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Avant emploi, le produit doit être mélangé jusqu'à obtention d'une parfaite homogénéité. Ne pas diluer.

PEPITE doit toujours être employé avec un durcisseur. Mélanger le composant B au composant A, idéalement avec un mal-axeur au moment de l'application à raison de 2 % de peroxyde.

Par temps chaud, ne pas appliquer en plein soleil. Décaler si possible les plages horaires d'application.

Au besoin, par forte chaleur, la quantité de durcisseur Perkadox CH-34RP ou Degusa BP 30 FT (2%) peut être réglée en fonction de la température entre 5°C et 30°C.

Ne jamais revenir sur l'application fraîche.

La formule du PEPITE contient du sable HN et il n'est donc pas envisageable de l'appliquer avec une machine Airless.

Contactez le service commercial au besoin.

TECHNIQUE D'APPLICATION PEPITE

Application manuelle :

Délimiter les zones à marquer à l'aide de ruban de masquage, pochoirs ou autres.

Réhomogénéiser le composant A avant utilisation à l'aide d'un malaxeur.

Ajouter et mélanger le peroxyde à la résine PEPITE.

Verser le produit mélangé sur le support dans la surface à marquer.

Verser et étaler la résine PEPITE avec une spatule crantée et large ou une raclette.

Le produit est légèrement auto-lissant.

Pépité : Application unie 4 à 5 kg/m² suivant l'ouverture du support.

Micro Pépité : Application unie 2 à 3 kg/m² suivant l'ouverture du support.

Une fois la couche de produit déposée, ne jamais retravailler le produit en surface.

Sans attendre le séchage, appliquer à refus les granulats par gravité. Les granulats devront être secs à l'application.

Granulats PEPITE (2.5/5mm) : Application unie 10 à 12 kg/m² suivant épaisseur résine.

Granulats MICRO PEPITE (1.25/2.5mm) : Application unie 5 à 6 kg/m² suivant épaisseur résine.

Le temps d'ouverture de la résine est de 15 minutes et les granulats doivent être saupoudrés avant la fin des 15 minutes. Surtout ne pas étaler les granulats au râteau ou au balai.

Ne pas hésiter à saturer le film de résine. Le surplus sera balayé après polymérisation.

Enfoncer les granulats saupoudrés par un damage léger. (seulement pour les granulats 2.5/5mm).

Ôter le masque avant séchage complet du marquage.

Récupérer l'excédent de granulats par balayage.



ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Produit soumis à la réglementation sur le transport des matières dangereuses (ADR).

Manipulation avec les précautions d'usage : port de gants, vêtements de travail, lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussures notamment.

Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.

Tous nos conseils d'application et FDS sur
www.sar.fr

